

**Chemins ruraux
des
Hauts-
de-France**



Chemins ruraux des Hauts de France

**Association pour la conservation et
la protection des chemins ruraux**



De quoi parle-t-on ?

- Le chemins ruraux sont les chemins
- Appartenant à la commune
 - Affectés à l'usage public
- Non classés comme voies communales
Ils appartiennent au domaine
privé de la commune



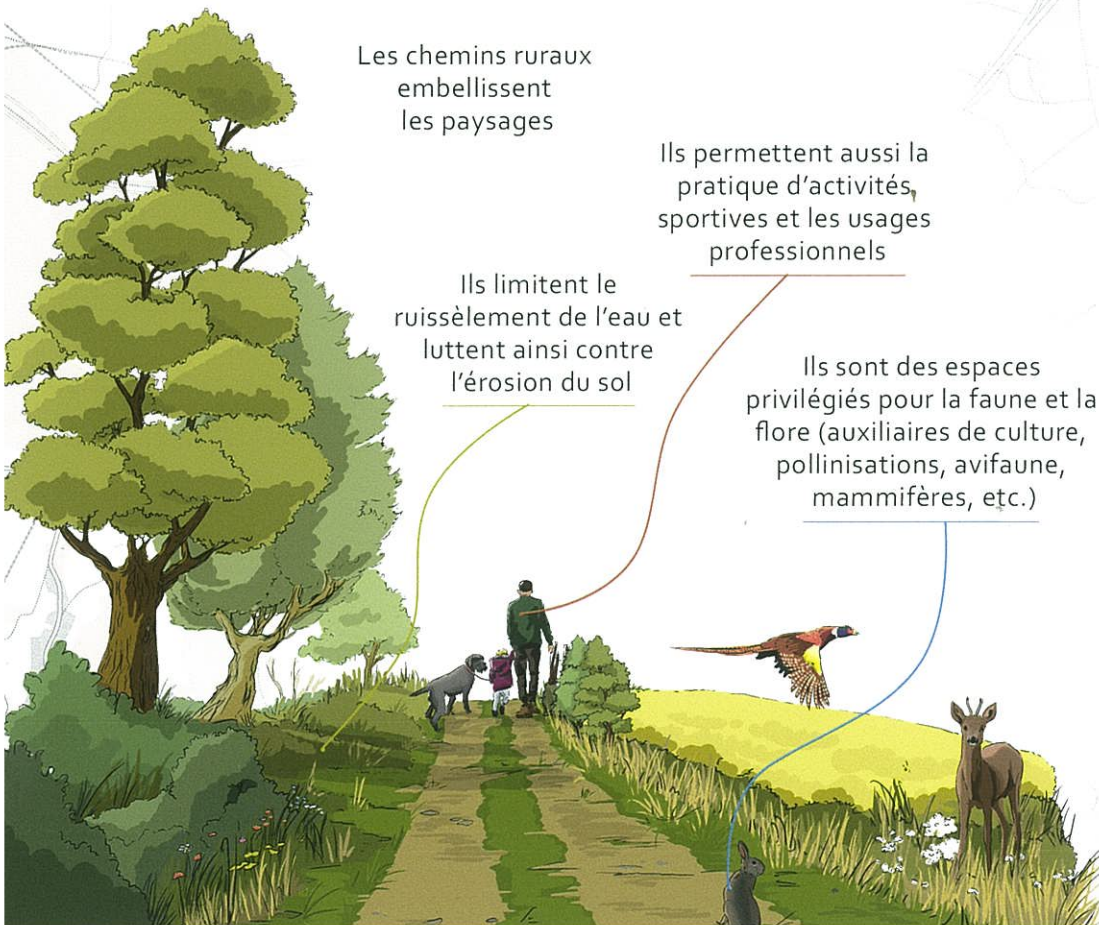
Des corridors de biodiversité, patrimoines à préserver et à transmettre aux générations futures

Les chemins ruraux
embellissent
les paysages

Ils permettent aussi la
pratique d'activités,
sportives et les usages
professionnels

Ils limitent le
ruissèlement de l'eau et
luttent ainsi contre
l'érosion du sol

Ils sont des espaces
privilegiés pour la faune et la
flore (auxiliaires de culture,
pollinisations, avifaune,
mammifères, etc.)



Chemins ruraux des Hauts de France, association pour la conservation et la protection des chemins ruraux

Face aux multiples atteintes portées aux chemins ruraux (dégradation, annexion, etc.), les chasseurs et les randonneurs ont réagi :

2004 Création de l'association « Chemins de Picardie »

2016 Fusion des régions et l'association devient
« Chemins Nord Pas de Calais-Picardie »

2022 Évolution en « Chemins ruraux des Hauts de France »

Comment agir pour les chemins ruraux ? Nos missions...



Prestation de recensement

- Inventaires complets
- Informations juridiques, techniques et réglementaires
- Réunions d'informations auprès des élus

Accompagnement

- Partenariat avec les structures locales
- Référent administratif et technique pour les subventions de la Région Hauts de France (plantations, bornage...)
- Informations : page facebook, lettre d'information, site internet

***Rapprochez-vous de
l'association pour plus
d'informations !***



Bulletin d'adhésion

Chemins ruraux des Hauts de France

Envie de vous impliquer
dans la préservation
des chemins ruraux ?

C'est par ici !

Date/...../.....

Vous êtes un particulier

10€

Prénom

Nom

Vous êtes une commune

50€

Nom de la commune :

.....

Nom du Maire :

Nom de l' élu désigné comme référent :

.....

Vous êtes une association

de 50
à 150€

Nom de l'association :

.....

Nom du président :

Nom du membre désigné comme référent :

.....

- De 100 membres : 50€

101 à 500 membres : 75€

501 à 1000 membres : 100€

+ de 1000 membres : 150€

**Vous êtes une communauté
de communes**

150€

Nom de la collectivité :

.....

Nom du président :

Nom de l' élu désigné comme référent :

.....

Adresse :

.....

Téléphone : Mail* :

*obligatoire car nous communiquons principalement par mail

Veuillez envoyer ce bulletin et votre chèque, libellé à l'ordre des Chemins ruraux des Hauts de France, à notre siège social :

1, Chemin du Pont de la Planche, 02000 BARENTON-BUGNY. SIRET : 478 416 878 000 39

En cas de règlement par virement ou mandat, merci de le préciser

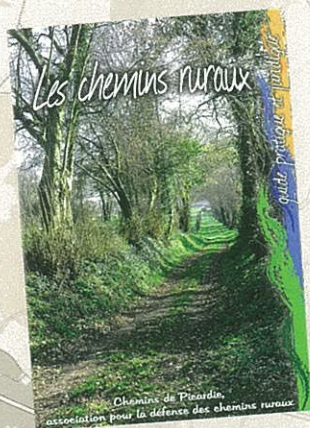
(Crédit Mutuel - Banque : 10278 - Guichet : 02649 - Compte : 00020503101 - Clé : 49)

IBAN : FR76 1027 8026 4900 0205 0310 149 BIC : CMCIFR2A

Votre adhésion sera au préalable validée par les membres du Conseil d'Administration, puis une facture vous sera transmise.

Signature :

Le Guide pratique et juridique des chemins ruraux



60 pages pour aborder les chemins ruraux de façon simple et claire !

Partagé en trois grandes thématiques : les intérêts des chemins ruraux, les informations juridiques et la gestion des chemins, ce guide a été réalisé pour apporter des éléments de réponse aux questions et aux problèmes les plus fréquemment rencontrés par les acteurs des chemins.

8,50 €

**Frais de port
inclus**

Vendu UNIQUEMENT auprès de l'association
Chemins des Hauts de France

Contact

Prénom – Nom :

Collectivité ou structure :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Guide (frais de ports inclus) 8,50 € x

Total €

Exonéré de T.V.A.
(art. 261 du CGI)

Règlement Par chèque (à l'ordre des Chemins des Hauts de France
Par mandat ou virement

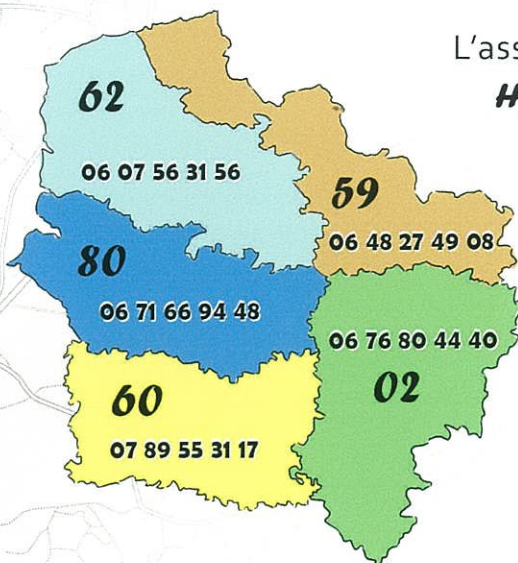
(Crédit Mutuel - Banque : 10278 - Guichet : 02649 - Compte : 00020503101 - Clé : 49)
IBAN : FR76 1027 8026 4900 0205 0310 149 BIC : CMCIFR2A

Une facture sera transmise avec le(s) guide(s), dès réception de ce bon de commande

À retourner à : Chemins ruraux des Hauts de France
1 Chemin du Pont de la Planche – 02000 BARENTON-BUGNY
SIRET : 478 416 878 000 39

Contacts

Présidente : Nadia BUTTAZZONI



L'association **Chemins ruraux des Hauts de France** est basée à Naturagora

1, Chemin du Pont de la Planche
02000 BARENTON-BUGNY



06 38 10 04 85



cheminsrurauxhdf@naturagora.fr



www.naturagora.fr onglet « Chemins ruraux des Hauts de France »



Chemins ruraux des Hauts de France



Partenaires financiers

